



FRIBOURG

L'invention du monde, c'est là

EXPOSITION • Au Salon d'Or, à la place du Petit-Saint-Jean, à Fribourg, le peintre Hafis Bertschinger et l'architecte Benoît de Reyff exposent des dessins, des objets, des plans et des photos d'Infgan, un village de soixante habitants dans le Haut Atlas marocain. Un village découvert par hasard, il y a vingt ans, par Hafis Bertschinger qui suivait des géologues à la recherche de la terre cuivrée de cette région.

UN ÉTAT DES LIEUX

«Ce village, au bord de l'oued Agondis, vit en totale autarcie avec de maigres cultures le long du cours d'eau. Les habitants ont leur four à poterie et vont chaque semaine sur un marché pour vendre les objets utilitaires en terre. J'y suis resté, parce que j'aime travailler la matière sur le lieu où elle se trouve. Ce village est pour moi l'invention du monde. Il nous rappelle que la terre cuite est au début et à la fin des civilisations». L'architecte Benoît de Reyff a également séjourné à Infgan et en a fait des relevés, des dessins, des photos et une vidéo. Les deux hommes présentent cet état des lieux particulier les samedis 8 et 15 mai et les dimanches 9 et 16 mai de 14 à 17 h. MDL

ÉGLISES ROMANDES

Le service audiovisuel doit fermer

VILLARS-SUR-GLÂNE • Le couperet est tombé: Cinédia, le service audiovisuel des Eglises catholiques romandes, établi à Villars-sur-Glâne, doit fermer ses portes. Motif: cet organisme œcuménique, basé au Centre diocésain qui devait mettre à disposition des moyens audiovisuels au service de la foi, n'a plus les ressources financières nécessaires pour survivre. Le 5 mai, l'Association Cinédia a décidé de dissoudre ce service à la fin de l'année. Le service audiovisuel des Eglises fonctionnera normalement jusque-là. Le directeur de Cinédia, Jacques Michel, avait déjà quitté son poste le 30 avril pour Missio, à Fribourg, où il a été nommé animateur pour la Suisse romande. Quant à l'avenir des deux autres employées, l'une à 70 % et l'autre à 50 %, il demeure incertain. Directeur ad interim, Charles Baltensperger a été chargé par l'assemblée générale de la liquidation de Cinédia, tandis que des solutions pour la reprise de certains services dès janvier 2005 est à l'étude. Cinédia coéditait notamment, avec l'Office protestant des communications audiovisuelles (OPCA), «Cinéfeuilles», la seule revue critique cinématographique de Suisse romande dont l'existence n'est pas remise en cause par la disparition de Cinédia. APIC/JB

INFOMANIE

026 426 44 44

PUBLICITÉ

Brocante



de Fribourg

EXPO:

«Les jeux sont faits» Tarots et cartes à jouer

7-8-9 MAI Forum Fribourg

Vendredi et samedi: 10h - 20h
Dimanche: 10h - 17h,
jour de la Fête des Mères,
entrée gratuite
pour les mamans!

Tiens, la communauté alémanique n'a pas pris position...

NOUVELLE CONSTITUTION • Contrairement à son pendant francophone, la Communauté de travail du Fribourg alémanique (DFAG) n'a pas pris position. Explications.

KESSAVA PACKIRY

Disons-le d'entrée: la question des langues a davantage suscité le débat en assemblée constituante qu'au cours de la campagne sur la nouvelle Constitution. Jusqu'à ce jour, seule la Communauté romande du pays de Fribourg (CRPF) a fait savoir son désaccord avec l'article concerné. La CRPF critique notamment l'instauration de communes bilingues, ce qui est, selon son vice-président Denis Clerc (*La Liberté* du 3 avril), contraire au principe de territorialité. Pour sa part, le constituant Raphaël Chollet reproche l'encouragement au bilinguisme. Et rappelle que c'est d'une loi d'application au principe de territorialité dont le canton a besoin. Bref: de quoi rejeter l'ensemble du projet aux yeux de la CRPF.

Et du côté de son pendant germanophone, qu'en est-il? Surprise: la Communauté de travail du Fribourg alémanique (DFAG), peu favorable à l'inscription du principe de territorialité, n'a pas réagi. Et n'entend pas le faire. «Nous avons effectivement décidé de ne pas prendre officiellement position», explique Josef Vaucher, président. «Nous avons près de 500 membres et ne connaissons pas tous leurs avis. Au comité déjà, c'est très partagé.»

Au sein de l'assemblée constituante, Josef Vaucher s'était battu

contre le principe de territorialité, qu'il juge rétrograde et conservateur. «Je suis furieux contre moi-même: je n'ai pas réussi à convaincre mes collègues francophones du non-sens de ce principe». Ce qui gêne tant le président de la DFAG? «C'est tout l'aspect qui se cache là derrière, l'attitude de méfiance des Romands vis-à-vis des Alémaniques. On nous soupçonne de vouloir convertir les communes bilingues en communes alémaniques. Si, dans une Constitution, on fixe ce principe qui repose sur cette attitude de méfiance, je ne peux l'accepter.»

AUSSI DE BONNES CHOSES

Aussi, lors du vote final de l'assemblée constituante, Josef Vaucher s'était-il prononcé contre le projet. «Mais ça n'engage que moi, et non la DFAG.» Au sein de la communauté pourtant, certains partagent cet avis. Mais pas tous, confirme Claudine Brohy, membre du comité. «Certains se disent que dans les faits, le principe de territorialité ne va pas changer grand-chose. A part ce petit bémol, ils approuvent le texte: ils ont décidé qu'il ne fallait pas le combattre à cause d'un seul point. Dans cet article d'ailleurs, il y a aussi de bonnes choses, à l'image de l'encouragement au bilinguisme.»

Egalement constituante, Claudine Brohy s'était elle aussi battue contre «le fait qu'on exprime d'une manière

PROJET DE NOUVELLE CONSTITUTION FRIBOURGEOISE	
Ils sont POUR:	Ils sont CONTRE:
<ul style="list-style-type: none"> ▶ le Parti démocrate-chrétien ▶ le Parti socialiste ▶ le Parti chrétien-social ▶ les verts ▶ le Parti libéral ▶ le mouvement Energie nouvelle ▶ l'Union syndicale ▶ l'évêque du diocèse, M^{gr} Bernard Genoud ▶ l'Action chrétienne agricole et rurale ▶ le Conseil synodal de l'Eglise réformée ▶ la Fédération des retraités ▶ Pro Familia ▶ les associations homosexuelles Sarigai et LAGO 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ le Parti radical ▶ l'Union démocratique du centre ▶ le Mouvement indépendant fribourgeois ▶ l'Union démocratique fédérale ▶ l'Union patronale ▶ la Chambre fribourgeoise du commerce ▶ le Groupement industriel fribourgeois ▶ la Fédération patronale et économique du Sud fribourgeois ▶ le Mouvement pour le socialisme ▶ la Communauté romande du pays de Fribourg ▶ le Conseil des jeunes

re aussi tranchée que cela» le principe de territorialité. Mais, contrairement à son président, elle a soutenu l'ensemble du projet. Et elle maintient donc sa position en précisant, si le texte passe: «Ce sera une question d'interprétation. Il nous faudra miser sur la compréhension entre les deux communautés linguistiques et la promotion du bilinguisme.»

En cas de rejet, Josef Vaucher envisage d'aborder la question linguistique – et les quelques autres points qui poseraient problème – par les variantes. Ainsi, explique-t-il, les Fribourgeois pourront voir que les Alémaniques sont contre le principe de territorialité. «On ne pourra pas leur reprocher plus tard d'avoir voté oui au texte, donc forcément oui à ce principe.» KP

Parcage, pont, poste... leurs gros soucis

FRIBOURG • Les habitants du Bourg attendent la décision de La Poste sur leur office. Ils sont aussi toujours en manque de places de parc et n'osent plus rêver du pont de la Poya.

La ville de Fribourg devrait bientôt savoir à quelle sauce elle va être mangée du point de vue des offices postaux. Selon Jacques Piller, président de l'Association des intérêts du quartier du Bourg, la décision serait déjà parvenue aux responsables fribourgeois de La Poste, qui doivent en informer le Conseil communal.

Devant l'assemblée de l'association réunie mercredi soir, M. Piller a rappelé que son comité s'est beaucoup investi pour tenter de sauver un bureau utile à l'activité économique autant qu'aux particuliers, notamment aux personnes âgées qui n'ont guère la possibilité de se déplacer jusqu'au centre-ville.

LE PONT DE LA POYA EN 2014

Le quartier a d'autres dossiers en souffrance qui, selon toute vraisemblance, vont encore le rester pendant... un certain temps. D'abord, le préfet ne s'est pas encore déterminé sur les seize places de parc de courte durée que la ville se proposait d'aménager, à l'intention des clients des magasins, sur la place de l'Hôtel-de-Ville, celle de Nova Friburgo et au bout de la rue des Epouses. Et puis, l'extension du parking de la Grenette côté falaise, même ramenée de 160 à 128 places, est toujours bloquée par l'opposition

des protecteurs du patrimoine. Dernier sujet qui fait grincer des dents (ou rigoler, c'est selon): le pont de la Poya. Là, le conseiller communal Claude Masset a apporté des précisions: la dernière variante – «C1» pour les intimes, qui débouche sur le chemin de Saint-Léonard – a reçu l'aval des communes de Fribourg et Granges-Paccot et il n'y a pas d'opposition des commissions du patrimoine. C'est déjà ça, quoiqu'il reste une série de démarches imposées par la procédure. Sans nouvelle accroche, une demande de crédit pourrait être déposée en 06-07, et les travaux débuter en 08 pour s'achever en 2014.

Circulation toujours, le quartier du Bourg ne devrait en principe pas être touché par le réaménagement projeté au centre-ville, a souligné le président Piller, mais il s'y est quand même opposé... par solidarité avec les autres opposants.

Le terme fait tiquer M. Masset: d'après son expérience, la solidarité bien comprise se traduit généralement par l'exigence de voir le trafic passer chez les autres. En outre, la ville se doit de rendre possible le développement au centre d'activités culturelles et commerciales qui n'ont rien à faire en périphérie. Le direc-



Le quartier du Bourg ne devrait en principe pas être touché par le réaménagement projeté au centre-ville, mais il s'y est quand même opposé. VINCENT MURITH-A

teur de l'Edilité s'est aussi étonné de voir les gens réclamer des places de parc et s'opposer à un projet qui en comprend 300 (réd.: sous les Grand-Places).

Un point positif quand même: les Intérêts du quartier se sont réjouis de l'ouverture des «Halles du Bourg», et du fait que la ville ait, en l'occurrence, répondu à leur vœu. MJN

PUBLICITÉ

La nouvelle Constitution contient trop d'articles qui figurent déjà dans la Constitution fédérale. Par ces doublons, le canton sera amené à payer des prestations en plus de la Confédération.
(ex. aide en cas de catastrophe)

LE 16 MAI
Osons dire
NON
à la nouvelle
Constitution

Brocante
de Fribourg
EXPO:
«Les jeux sont faits»
Tarots et cartes à jouer
7-8-9 MAI
Forum Fribourg
Vendredi et samedi: 10h - 20h
Dimanche: 10h - 17h,
jour de la Fête des Mères,
entrée gratuite
pour les mamans!